



ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL NATATION 35 LE 3 MARS 2024 A RENNES

Présents : Claude Delafosse (président), Jean-Yves Abgrall (secrétaire), Daniel Guérin (vice-président), Géraldine Gilbert (trésorière), Delanoë Catherine, Yohan Audoux, ainsi que les présidents ou représentants des clubs (voir feuille émargement).

Excusés : Christine Le Pourcelet Talvard, Michel Morvan, Benoit Bideau, Claude Brossard (commissaire aux comptes), Quentin Courcelle (E.T.D.), Gwen Rubeillon, Marilyne Hochet

Documents : feuille des émargements, pouvoirs, rapports d'activités.

Annexes : Documents financiers

Début de séance à 10h 15

Après le contrôle des pouvoirs et l'appel nominal des clubs, le secrétaire général, Jean Yves Abgrall déclare que l' A.G. ordinaire peut se dérouler en toute légalité, le quorum des voix étant atteint

PJ : *feuille émargement de l'A.G.*

Les clubs présents représentent 3390 voix sur 3764

Est excusé le club de Combourg .

Absent : le club de l'OC Cesson-Sévigné / Pays de Chateaugiron .

Claude Delafosse, le président poursuit l'ordre du jour et présente son rapport moral.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Le rapport moral doit être rédigé de manière précise, exhaustive, compréhensible et transparente. Le rapport obligé permet de faire le bilan global et détaillé de la situation sportive et matérielle en informant les adhérents des soucis, des satisfactions de l'association dont ils sont membres. Cette année, le rapport moral porte bien son nom, à mon grand regret, car il est marqué par le départ du secrétaire administratif. Ce dernier a souhaité nous quitter en demandant une rupture conventionnelle. Cette rupture au terme du délai d'instruction est effective à partir du 31 janvier 2024. Cette demande a été rédigée et envoyée en présence de quatre membres du comité. La cause de cette rupture conventionnelle est due aux relations conflictuelles entre le salarié et un membre du comité directeur. Je reste très affecté par cette situation et garde l'espoir en cette année olympique d'obtention de bons résultats sportifs des nageurs du département.

CLAUDE DELAFOSSE

Pdt du Comité 35 Natation

Le rapport moral du président est soumis au vote de l'AG et adopté à l'unanimité.

RAPPORTS D 'ACTIVITÉ

Bilan Natation Course : par Quentin COURCELLE, responsable ETD (document transmis aux clubs)

Bilan eau libre : par Jean Yves ABGRALL (document transmis aux clubs)

Bilan maîtres : par Michel MORVAN (document transmis aux clubs).

Bilan Waterpolo : par Gwen RUBEILLON (document transmis aux clubs)

Bilan Officiels : par Daniel GUERIN (document transmis aux clubs)

Bilan Natation Artistique : par Margaux TESSIER (document transmis aux clubs)

Les différents rapports sportifs transmis préalablement aux clubs ont fait l'objet d'une présentation imagée avec un PowerPoint élaboré par Géraldine.

BILAN FINANCIER

Les divers documents ayant été transmis aux clubs au préalable, il n'est pas fait lecture détaillée, mais présentation de ceux-ci par vidéo projecteur.

Compte de résultats et bilan

Géraldine GILBERT, trésorière du comité remercie Claude Brossard, le commissaire aux comptes de son aide efficace pour pouvoir présenter les comptes dans les délais impartis.

Géraldine commente les principaux chiffres du compte de résultats en soulignant le solde positif de 919,63 € €, avec des charges montant à 60.893,26 € dont quasiment la moitié affectée aux salaires et charges versées (au secrétaire administratif mais aussi aux entraîneurs qui ont encadré les divers stages, rassemblements et compétitions). Le montant des produits est de 61.812.89 €

Il est fait lecture du rapport du Commissaire aux comptes, Claude Brossard qui certifie l'exactitude des comptes et nous autorise à donner quitus à la trésorière.

Le compte de résultats et le bilan sont soumis aux votes des représentants des clubs qui les approuvent à l'unanimité. Décision également du report à nouveau sur l'exercice suivant de l'excédent constaté.

Budget prévisionnel 2024

Le budget provisionnel ne présente pas de modifications notoires au regard des précédents. Les charges administratives ont été maintenues en l'état. En effet, il n'est pas exclu qu'une embauche ait lieu en cours d'exercice pour compenser le départ du secrétaire administratif. Cependant, la perception de ces

charges auprès des clubs se faisant principalement en fin d'exercice comptable, une attention particulière sera de mise pour éviter un trop perçu auprès des clubs.

Compte tenu de la non-affiliation du club de Dinard, un nouveau tableau de répartition entre les clubs du département des charges administratives est présenté et ne fait l'objet d'aucun commentaire particulier.

Il est présenté le nouveau montant des différents tarifs des engagements aux compétitions qui n'avait subi aucune augmentation depuis plusieurs années. Ces tarifs seront applicables (+0,50 € pour des engagements individuels) à compter de la rentrée prochaine à savoir : septembre 2024.

Les clubs sont informés de la modification du cahier des charges concernant les compétitions. En effet, les clubs ont, dès à présent, lors d'une compétition, l'obligation de présenter une personne pour gérer les modifications d'engagement, les résultats et classements sur extranat. Les dernières compétitions de février ont été concluantes. Il est vrai qu'une formation ad hoc délivrée par Géraldine a porté ses fruits.

Le budget provisionnel est mis au vote et est adopté à l'unanimité.

Actions 2023 :

Il est fait état, lors de la présentation des différents budgets, des actions effectuées lors de la saison écoulée, en particulier

Avenirs : Weekend de cohésion et découverte du triathlon (1700€) avec échange avec Jérémy Stravius (500€)

Benjamins : Journées de cohésion et déplacement à la coupe de France des départements à Rouen : notre équipe féminine termine à la deuxième place (3000 €)

Water-polo : subvention de 2000€ pour la participation à la HOPLA CUP à Mulhouse.

Formation : Subvention pour 5 nageurs ayant passé le BF1 (1250 €)

Actions 2024

Il est prévu pour cette année

Avenirs : Participation au Nat' Ouest (BREST) en mai avec des journées de cohésion en amont.

Benjamins : Déplacement à la coupe de France des départements à Dinan avec des journées de cohésion en amont.

Officiels : Renouvellement de l'équipement.

Elections :

Notre comité directeur étant loin d'être complet, il est procédé à une élection partielle. Deux candidats : Marie RANNOU (CPB Rennes-Water-polo) et Fabrice LARDIER (CPB Rennes). Ces candidats ont été élus à l'unanimité.

A propos d'élections, Jean Yves rappelle la particularité de cette dernière année de l'olympiade. Le législateur demande que les CODIR des différentes fédérations soient en place au 1 janvier 2025. A cet effet, une assemblée générale électorale fédérale devra se tenir en décembre et devra être précédée par une AG électorale régionale et départementale. Nous aurons donc obligatoirement une assemblée générale électorale départementale courant du dernier trimestre 2024. Il est donc fait appel aux bonnes volontés pour rejoindre le comité directeur 35, mais aussi celui de la ligue où il faut que nous soyons présents.

Remises des récompenses

Des trophées individuels ont été décernés aux nageurs et nageuses avenir aux trois premiers clubs des derniers interclubs avenir : à savoir chez les filles : CPB Rennes, ST Malo Natation et ECN Chartres de Bretagne et chez les Garçons : St Malo Natation , CNP Redon, Chartres de Bretagne.

Un bon d'achat de 30 € chez notre partenaire « les 4 nages » a été remis aux nageurs des catégories benjamins et juniors ayant brillé sur différentes compétitions et cités dans le rapport sportif élaboré par Quentin Courcelle, responsable de l'ETD 35 .

Trois nageurs « eau libre » ont également été récompensés pour leur saison magnifique ainsi qu'un poloïste

S'en est suivi le traditionnel pot de l'amitié avec l'ensemble des participants.

Rennes, le 5 mars 2024

Le président
Claude DELAFOSSE










Le secrétaire général
Jean YVES ABGRALL



ASSEMBLEE GENERALE

COMITE D'ILLE ET VILAINE DE NATATION du 3 MARS 2024

APPEL DES CLUBS / EMARGEMENT

CLUBS	TOTAL VOIX	Président Nom et Prénom	SIGNATURE	Pouvoir Nom et Prénom Signature
Combourg Natation	140	Jean Noel BLOCHER	Excusé	
CN Fougerais	388	Marc TETARD		
CN Pays de Redon	415	Claire AUGEREAU		
CPB Rennes	1523	Benoit BIDEAU		Fabrice LARDIER
Club Vitréen de Natation	243	Christine Le POURCELET TALVARD		Thierry GACEL 
Esp Club Chartres Natation	186	Gildas LAUNAY		
Natation La Roche Aux Fées	86	Sébastien COUNY		
Olympique Club Cesson-Sévigné	231	Olivier LE MOIGNE	ABSENT	
Rennes Natation	140	Michel MORVAN		Virginie BOUTELOUP 
Saint Malo Natation	348	Gwladys ASSET		
US Liffréenne	61	Christine JOURNET		Corinne EVEN 
Rennes Elite Natation	3	Benoit BIDEAU	Excusé	
TOTAL VOIX	3764			

